

Comité des droits de l'enfant  
des Nations unies

## Observation Générale n° 26

sur

**Les droits de l'enfant et l'environnement avec un  
accent particulier sur le changement climatique**



**Version pour les enfants**

2023

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant est un accord important par lequel les pays s'engagent à protéger les droits de l'enfant. La Convention explique qui sont les enfants, quels sont leurs droits et quelles sont les responsabilités des gouvernements en matière de protection, de promotion et de réalisation des droits de l'enfant.



Le Comité des droits de l'enfant est un groupe de 18 experts en droits de l'enfant venant du monde entier. Le Comité se réunit trois fois par an à Genève, en Suisse, pour discuter de la manière dont les droits de l'enfant sont promus et protégés dans chaque pays signataire de la Convention. Le Comité fait également des recommandations à chaque pays sur la manière d'améliorer les droits de l'enfant.

Le Comité a rédigé un document appelé *Observation Générale* qui explique aux gouvernements comment les droits de l'enfant sont liés à l'environnement et au changement climatique, et ce que les gouvernements doivent faire pour les protéger. Vous êtes en train de lire une version qui a été créée pour les enfants, avec les membres de l'équipe consultative des enfants pour l'Observation Générale n° 26.

## Introduction

Les atteintes à l'environnement constituent une menace importante pour les droits de l'enfant dans le monde. Les enfants exigent des mesures immédiates et leurs droits doivent être protégés. Un environnement propre, sain et durable est à la fois un droit de l'homme en soi et une condition nécessaire pour que les enfants puissent jouir de leurs droits. Cette Observation générale explique pourquoi il est urgent d'agir en faveur de l'environnement et du climat et ce que les gouvernements doivent faire pour protéger tous les droits des enfants. Elle précise également que les gouvernements doivent protéger les droits des enfants d'aujourd'hui et ceux des générations futures.

Les efforts déployés par les enfants pour défendre leurs droits environnementaux ont incité le Comité à rédiger la présente Observation. Les enfants ont joué un rôle très important dans l'élaboration de cette Observation Générale : **16 333 enfants** de **121 pays** ont partagé leurs points de vue et leurs idées lors de consultations organisées avec les membres de l'équipe consultative des enfants. Les citations d'enfants figurant dans l'Observation Générale proviennent des consultations qui ont eu lieu.

"J'aimerais leur dire [aux adultes] que nous sommes les générations futures et que si vous détruisez la planète, où vivrons-nous ?"

(Garçon, 13 ans, Inde)

Une vidéo d'animation et une affiche pour les enfants, ainsi que les citations des enfants dans l'observation générale, sont disponibles à l'adresse suivante :

[childrightsenvironment.org](http://childrightsenvironment.org)



# Comment les droits de l'enfant sont-ils liés à l'environnement et au changement climatique ?

Tous les droits de l'enfant sont liés et d'égale importance. Certains droits sont particulièrement menacés par les atteintes à l'environnement et le changement climatique. D'autres jouent également un rôle important dans la protection des droits de l'enfant, comme leur droit à l'éducation.



## Article 2

### Intérêt supérieur pour l'enfant

Les atteintes à l'environnement peuvent représenter une menace plus grande pour certains groupes d'enfants, notamment les enfants autochtones, les enfants appartenant à des groupes minoritaires, les enfants handicapés et les enfants vivant dans des endroits plus touchés par les catastrophes et le changement climatique. Les gouvernements doivent recueillir des informations pour mieux connaître les inégalités entre les groupes et prendre des mesures spécifiques pour y remédier. Lorsque les gouvernements prennent des mesures dans le domaine de l'environnement, ils doivent veiller tout particulièrement à ce qu'elles n'aient pas d'effets négatifs sur les enfants.



## Article 3

### Intérêt supérieur pour l'enfant

Lorsqu'ils prennent des décisions concernant l'environnement et le changement climatique, les gouvernements doivent tenir compte de l'impact sur les enfants et de la manière dont ils soutiendront le bien-être et le développement des enfants d'aujourd'hui et de demain.

## Article 6

### Droit à la vie, à la survie et au développement

Les enfants doivent pouvoir vivre, grandir et se développer dans des environnements sains et sûrs et bénéficier du soutien dont ils ont besoin. Leur vie ne devrait jamais être mise en danger par des atteintes à l'environnement telles que la pollution ou l'exposition au plomb.



## Article 12

### Droit d'être entendu

Les enfants doivent être pris au sérieux par les adultes et avoir leur mot à dire sur les questions liées à l'environnement et au changement climatique. Les gouvernements doivent impliquer les enfants lorsqu'ils prennent des décisions concernant l'environnement et le changement climatique, et s'assurer qu'ils donnent un retour d'information aux enfants sur la manière dont leurs opinions ont été prises en compte.



## Articles 13, 15

### Droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique

Les enfants défendent souvent leurs droits environnementaux en tant que défenseurs des droits de l'homme. De nombreux enfants passent également du temps avec des amis et des groupes où ils échangent des informations et des idées. Les gouvernements devraient aider les enfants à s'exprimer en leur offrant des espaces sûrs et stimulants. Les gouvernements devraient adopter des lois pour protéger les enfants défenseurs des droits de l'homme.



## Articles 13, 17

### Accès à l'information

Les gouvernements doivent veiller à ce que les enfants aient accès à des informations claires et précises sur l'environnement et le climat, y compris des informations sur les plans et les décisions en cours d'élaboration, ainsi que sur les actions que les enfants eux-mêmes peuvent entreprendre. Les informations doivent être partagées de différentes manières afin que les enfants de tous âges et de tous milieux puissent les comprendre.



## Article 19

### Le droit de ne pas subir de violence sous quelque forme que ce soit

Les atteintes à l'environnement et le changement climatique peuvent provoquer des situations instables, des conflits et des inégalités, exposant davantage les enfants à la violence physique et psychologique. Les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour protéger les enfants en investissant dans des services qui leur sont destinés et en s'efforçant de résoudre les causes profondes de la violence.



## Article 24

### Droit à la santé

La santé physique et mentale des enfants ne doit pas être affectée par le changement climatique, la pollution, les écosystèmes malsains et la perte de biodiversité. Si un enfant est confronté à des problèmes de santé, il doit pouvoir accéder à des soins de santé et à un soutien.



## Articles 26, 27

## Droit à la sécurité sociale et à un niveau de vie décent

Les enfants doivent pouvoir accéder à une alimentation saine, à de l'eau propre, à un logement décent et aux matériaux nécessaires à leur vie et à leur croissance. Les gouvernements doivent s'assurer que les enfants ne vivent pas dans la pauvreté ou dans des conditions dangereuses.

## Articles 28, 29

## Droit à l'éducation

Les enfants doivent recevoir une éducation environnementale précise et facile à comprendre. L'éducation à l'environnement doit aider les enfants à se rapprocher de l'environnement et à le respecter. Les lieux où les enfants apprennent doivent être à l'abri des atteintes à l'environnement.



## Article 30

## Droits des enfants autochtones et des enfants appartenant à des groupes minoritaires

La vie, la survie et les pratiques culturelles des enfants autochtones et des enfants des groupes minoritaires sont souvent étroitement liées à leur environnement naturel. Les gouvernements doivent veiller à protéger leurs droits et à les faire participer à toutes les décisions concernant leur environnement.

## Article 31

## Droit au repos et au jeu

Les enfants doivent avoir la possibilité de jouer et être actifs dans des endroits propres et sûrs et être en contact avec notre monde naturel. Les gouvernements doivent tenir compte des endroits et des moyens où les enfants peuvent jouer et se reposer lorsqu'ils élaborent des plans pour de nouveaux quartiers ou des lieux où les enfants sont susceptibles de se rendre.



## Droit à un environnement propre, sain et durable

Le Comité explique que les enfants ont droit à un environnement propre, sain et durable. Les enfants ont besoin d'un environnement propre pour jouir de tous leurs droits humains. Les enfants doivent avoir accès à de l'air et de l'eau propres, à des climats sûrs, à des écosystèmes sains et à la biodiversité, à une alimentation saine et à des environnements non pollués.

# Que doivent faire les gouvernements pour protéger les droits des enfants, y compris leur droit à un environnement propre, sain et durable ?



Respect



Accès à la justice



La coopération

● **Respecter, protéger et garantir** les droits de l'enfant en prenant des mesures audacieuses et concrètes et en tenant leurs promesses pour que chaque enfant grandisse dans un environnement propre, sain et durable.

● Réaliser régulièrement **des études d'impact sur les droits de l'enfant** afin de comprendre (et de résoudre) la manière dont leurs décisions en matière d'environnement auront (ou ont) un impact sur les enfants - en accordant une attention particulière à la manière dont les enfants de tous âges et de toutes origines peuvent être affectés différemment.

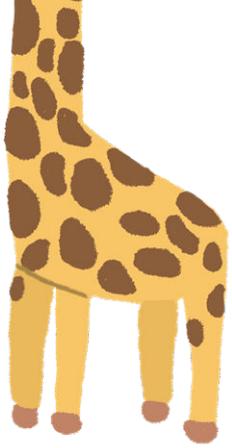
● Veiller à ce que les **entreprises** respectent également les droits de l'enfant en élaborant des lois, des règlements et des politiques visant à empêcher les entreprises de polluer l'environnement et de nuire aux enfants, et à s'assurer que les entreprises ne cachent pas leur impact sur l'environnement.

● Veiller à ce que les enfants bénéficient d'un soutien pour **accéder à la justice**, c'est-à-dire à des solutions, à un soutien et à une compensation pour les préjudices et les conséquences qu'ils subissent, aux niveaux national, régional et international.

● **Coopérer au niveau international** avec d'autres gouvernements, car les problèmes environnementaux ne s'arrêtent pas aux frontières d'un pays. Les pays les plus responsables de l'impact négatif sur l'environnement et disposant des ressources les plus importantes devraient prendre davantage de mesures que les autres et soutenir les pays les plus touchés.

*“Le réchauffement de la planète et d'autres problèmes ne peuvent être résolus sans une coopération mondiale.”*  
(Fille, 11 ans, Chine)





Les gouvernements doivent prendre en compte les droits de l'enfant dans toutes les décisions prises en matière de **changement climatique** ainsi que prendre en compte le changement climatique dans toutes les décisions prises concernant les enfants.

## Ils doivent :

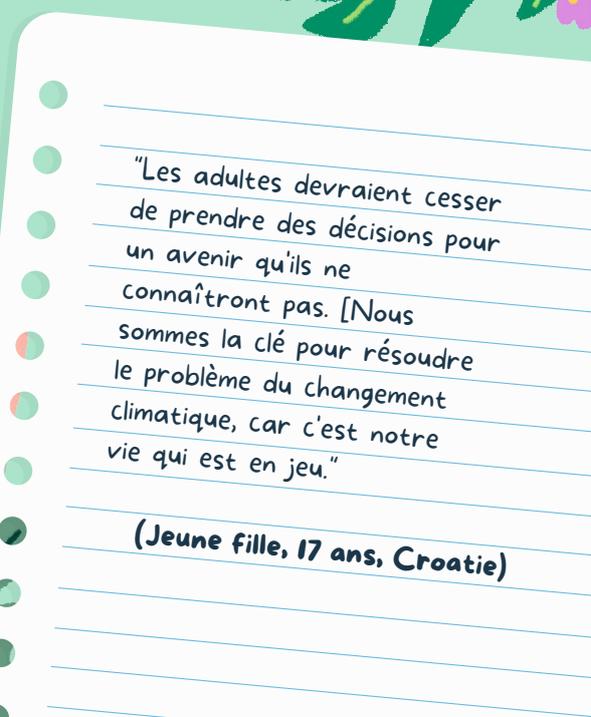
● **Atténuer** l'impact du changement climatique, c'est-à-dire maintenir leur promesse de limiter le réchauffement de la planète, de suivre ce que les scientifiques nous informent sur le changement climatique et prendre des mesures urgentes.

● Inclure les enfants dans l'élaboration des plans d'**adaptation**, des décisions et des solutions et protéger les enfants qui subissent déjà les effets du changement climatique. Il s'agit notamment de renforcer les bâtiments scolaires et les canalisations d'eau contre les tempêtes, les inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, et de fournir des denrées alimentaires en cas d'urgence.

● Fournir une assistance financière et technique aux pays qui subissent des **pertes et des dommages ayant un** impact sur les droits de l'enfant.

● Veiller à ce que les **entreprises**, y compris les entreprises internationales présentes dans plus d'un pays, n'aient pas d'impact négatif sur les droits de l'enfant en s'assurant qu'elles réduisent rapidement leurs émissions et en encourageant les énergies renouvelables.

● Veiller à ce que le **financement de la lutte contre le changement climatique** ne soutienne pas des actions susceptibles de violer les droits de l'enfant.



● "Les adultes devraient cesser de prendre des décisions pour un avenir qu'ils ne connaîtront pas. [Nous sommes la clé pour résoudre le problème du changement climatique, car c'est notre vie qui est en jeu.]"

● (Jeune fille, 17 ans, Croatie)

# Observation Générale

Droits de l'enfant, environnement et changement climatique



**Terre des Hommes**  
International Federation

